

L'INGENIERIE

Définition

L'ingénierie est une des ressources dans le plan d'accompagnement.

L'ingénierie est une intervention commandée auprès d'un prestataire par le chargé de mission DLA en lien avec la structure concernée, au bénéfice de cette structure (organisation interne, management, fiscalité, ...), et financée (ou co-financée) par la structure support DLA. Elle peut recouvrir une à trois prestations mises en œuvre par le même prestataire, dans le cadre d'une convention unique le liant à la structure support DLA et le cas échéant à la structure bénéficiaire (ingénierie individuelle notamment).

Ingénierie individuelle

L'ingénierie individuelle consiste en l'intervention d'un prestataire auprès d'une seule structure.

Ingénierie collective

L'ingénierie collective est une démarche qui vise à faire bénéficier collectivement à plusieurs structures d'une ou de plusieurs réponses à des besoins identifiés et confirmés par les chargés de mission DLA et, le cas échéant, leurs partenaires. Par exemple, elle peut consister en :

- Un accompagnement collectif des structures et de leurs projets, l'ingénierie collective pouvant n'être qu'une étape de cet accompagnement ;
- L'animation d'échanges de pratiques, d'outils, d'expériences, de compétences entre plusieurs structures ;
- Une information thématique, sectorielle, etc..., pour appropriation et déclinaison concrète par les structures concernées ;
- De la formation ou de la formation-action.

REF : cadre de référence

OBSERVATION :

En 2006, plusieurs DLA ont eu des problèmes à régler avec des prestataires et l'on découvre, souvent trop tard, que les outils de suivi formalisés sont indispensables pour favoriser une relation de qualité.

Les outils ont été, pour la plupart d'entre eux, travaillés en coopération entre les DLA et les prestataires ce qui doit faciliter leur appropriation.

(conf guide des prestataires remis à tous les prestataires référencés dans le portefeuille de ressources)